



## PRESENCE ET ETHIQUE DU « SAUVAGE », DE RONSARD A DU BARTAS

Cécile HUCHARD (U. de Lorraine)

De quelle nature est-il question dans les œuvres poétiques de la Renaissance ? Ou pour le dire en des termes anachroniques, quel est son degré de « naturalité » ? L'interrogation actuelle sur la place à accorder à une nature et à un monde vivant « sauvages<sup>1</sup> », c'est-à-dire non contrôlés par l'humain même s'ils en subissent les atteintes et la pression, se situe dans le contexte d'une remise en cause de la longue tradition qui, des moines défricheurs du Moyen-Âge aux arguments légitimant la colonisation dès le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, promeut la « valorisation », l'exploitation et la mise en culture, — ce qu'on peut entendre en plusieurs sens —, de la « nature » autrement laissée à elle-même, par le travail humain. Or la notion de « sauvage » questionne la représentation de la nature, la place qu'y occupe l'humain, et fait débat pour la pensée écologiste elle-même<sup>3</sup> : tantôt vue comme un avatar caractéristique de la partition occidentale entre nature et culture, ou bien à l'inverse comme une invitation à la cohabitation avec un vivant autonome et une leçon d'humilité pour l'être humain, amené à reconnaître son inessentialité dans des écosystèmes qui n'ont nul besoin d'être « gérés » pour croître, se développer, produire de la richesse – biologique –, et perdurer<sup>4</sup> ?

Dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle, la notion de « sauvage » a été abordée dans les études sur Jean de Léry et Montaigne, pour évoquer le rapport aux peuples dits « sauvages<sup>5</sup> » ; ou sur un tout autre plan, sous l'angle de l'esthétique en lien avec l'art des jardins<sup>6</sup>, mais plus rarement sous l'angle du rapport de l'être humain à la nature et de la perception d'une nature dite « sauvage<sup>7</sup> ». Si, énoncée ainsi, la question est assurément trop vaste pour être traitée ici avec l'ampleur et les nuances qu'elle mériterait, nous nous proposons de l'aborder dans un bref parcours qui pourra faire figure de défrichage, à partir du relevé des occurrences du mot « sauvage » dans l'œuvre de Ronsard et dans *La Sepmaine* de Du Bartas<sup>8</sup>. Même si ce choix ne va pas sans arbitraire, sa pertinence vient, outre l'importance de ces œuvres et de ces poétiques dans la poésie de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de la place éminente qu'y tient la nature, bien que de manière différente. Il existe à l'évidence une forte dissymétrie dans la mesure où le

<sup>1</sup> On pense notamment à l'essor du concept de « réensauvagement », dans le domaine des sciences de l'écologie et de la conservation (voir pour un point sur l'historique et les enjeux de cette notion Paul Jepson et Cain Blythe, *réensauvager. La nature pour sauver la planète*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2022 (1<sup>ère</sup> éd. anglaise 2020), mais aussi du côté des sciences humaines, comme en témoigne par exemple le récent colloque de Cerisy consacré au « Renouveau du sauvage », du 6 juin au 2 juillet 2023, <https://cerisy-colloques.fr/sauvage2023/> [consulté le 9 janvier 2024].

<sup>2</sup> Voir Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2020, chap. 2, p. 31 et suivantes.

<sup>3</sup> Sur les critiques faites à cette notion et les réponses qu'on peut leur faire, voir Virginie Maris, *La part sauvage du monde*, Paris, Seuil, 2018.

<sup>4</sup> Voir par exemple Baptiste Morizot sur l'idée de « libre évolution » dans *Raviver les braises du vivant. Un front commun*, Arles, Actes sud, 2020.

<sup>5</sup> Voir Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

<sup>6</sup> Danièle Dupont, *Les jardins qui sentent le sauvage. Ronsard et la poétique du paysage*, Genève, Droz, 2000.

<sup>7</sup> Bien que l'ouvrage ne porte pas à proprement parler sur la notion de sauvage, on peut citer Philip Ford *et alii*, *L'animal sauvage à la Renaissance*, actes du colloque international de Cambridge, 3-6 septembre 2004, Cambridge French colloquia, 2007.

<sup>8</sup> Nous sommes redevable aux précieux index fournis par A. E. Creore, *A Word-Index to the poetic works of Ronsard*, Leeds, 1972, et M.-L. Demonet et G. Proust, *La bibliothèque de Du Bartas*, Paris, H. Champion, 1994.



corpus ronsardien est beaucoup plus vaste, et également beaucoup plus varié puisqu'on a affaire à des œuvres de genres et même de périodes diverses. De plus, au-delà du terme même de « sauvage », et pour avoir une approche plus exhaustive, il faudrait compléter en prenant en compte également des paysages et des éléments considérés comme tels (forêts, montagnes, désert, fauves...) : sans ignorer ces aspects, nous avons préféré toutefois nous centrer sur ce terme et ce qu'il qualifie, afin de circonscrire le propos et de garder un critère d'analyse et de comparaison suffisamment précis. À partir de ce simple relevé lexical, on tâchera de voir quels éléments sont caractérisés comme « sauvages », quelles valeurs leur sont associées, et quelles sont les fonctions ou les usages du « sauvage » — non sans paradoxe si on définit cette notion comme ce qui justement échappe a priori à l'emprise et à l'appropriation humaines. Or c'est bien cette résistance, cette extériorité qui lui donne la fonction principalement poétique et esthétique, mais aussi éthique, — non pas au sens où on l'entendrait peut-être aujourd'hui, d'une éthique à l'égard du monde sauvage, mais plutôt au sens de ce que le sauvage révèle des valeurs et des comportements humains —, qu'on pourra percevoir à partir de nos corpus.

Philippe Descola<sup>9</sup> rappelle l'origine de la notion de « sauvage » et son enracinement dans le contexte spécifique du monde méditerranéen antique, où l'opposition sauvage/domestique confronte des espaces cultivés à ceux qui ne le sont pas (encore), des animaux considérés soit comme bétail soit comme gibier — notons qu'ils ont pour destin commun une forme d'appropriation —, et la figure du pasteur à celle du chasseur. Le mot lui-même vient, comme on sait, du latin *silvaticus*, renvoyant à une opposition *ager/ silva*, où la *silva* désigne de vastes espaces de forêt « primaire » peu à peu relégués à la marge de l'empire romain, vus comme des lointains étrangers et hostiles, et destinés à être conquis et défrichés, pour être remplacés dans le paysage italien par le *saltus*, un espace périphérique peu aménagé où paissent les troupeaux.

Les valeurs et les significations répertoriées pour le XVI<sup>e</sup> siècle dans les dictionnaires de langue usuels se retrouvent assez largement aujourd'hui. L'adjectif « sauvage » peut désigner, de manière neutre, un animal non domestiqué, une plante non cultivée, un espace que l'homme ne s'est pas approprié ; mais on passe rapidement à une dimension plus négative, avec l'idée de férocité et de cruauté, lorsqu'il est question de bêtes ou d'un comportement « sauvages », ou bien lorsqu'un lieu « sauvage » est caractérisé comme inhospitalier, infertile et hostile, ou encore lorsque vivre en sauvage, ou désigner des peuples comme sauvages, renverra à une extériorité par rapport à la société et à la civilisation. Ce sont bien ces significations, avec des fréquences et des inflexions plus ou moins marquées, que l'on retrouve dans les corpus étudiés.

## RONSARD, UN LIEU D'INSPIRATION

Du côté de Ronsard, si l'on en croit l'index de Creore, le terme apparaît 113 fois. Dans l'immense majorité des cas (à deux exceptions près où il est employé comme substantif), il est employé en tant qu'adjectif pour qualifier des objets divers, êtres vivants animaux ou végétaux, éléments du paysage, plus rarement homme, peuples, cœur ou âme.

Les occurrences les plus nombreuses se rapportent à des animaux ou des « bestes sauvages » (14 pour ce seul syntagme), souvent de façon neutre et générique, pour évoquer les créatures des lieux inhabités :

J'ay mille fois, tout rempli de souci,  
Entre les bois, les monts et les rivages,

<sup>9</sup> Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, p. 80 et suivantes.



Conté ma plainte aux bestes plus sauvages (Lm XIII, p. 200, v. 2-4)<sup>10</sup>

ou par opposition au domestique : « tout animal cazanier et sauvage » (Lm XVI, p.202, *Franciade*, III v. 625). Dans l'Élégie XI « À Orphée », ce double aspect vient souligner le pouvoir du poète sur un monde qui, *a priori*, se situe hors de sa portée :

A tant se teut Orphée, et les bestes sauvages  
Erroyent devant la porte : oiseaux de tous plumages  
Voletoyent devant luy, et les Pins qui baissoyent  
Les testes pour l'ouir, devant l'Antre dansoyent  
Tant leur plaisoit le son d'une si douce lyre (Lm XII, p. 142, v. 345-349).

Le terme vient aussi qualifier des animaux spécifiés, les lions ou lionnes étant les plus nombreux (6), suivis sans surprise des tigres, sangliers et loup – solitaire ; mais on trouve aussi une biche, un taureau, des chèvres et des oiseaux, et même des chats pour décrire les visions cauchemardesques de l'ivrogne dans la Folastrie VIII.

Si le terme de « bestes sauvages » peut demeurer neutre, il prend fréquemment des nuances plus négatives, pour évoquer la férocité et la cruauté, comme on le voyait déjà par l'association privilégiée aux fauves ; ainsi lorsqu'au livre II de la *Franciade*, la raison humaine est opposée à la violence sans règles supposée régner dans le monde sauvage :

Mille estoient morts par sa cruelle main,  
Quand moy, touché d'un cœur doux et humain,  
Luy fis scavoir que les bestes sauvages,  
Tigres, lions envenimez de rages  
Qui sans raison vivent parmi les bois,  
Gros animaux sans pitié ny sans lois  
S'entretuoient et mangeoient leur semblable  
Mais l'homme, né d'un esprit raisonnable,  
Enfant du ciel, ne doit faire mourir  
L'homme son frere, ainçois le secourir (Lm XVI, p. 146, v. 1035-1044).

Ou encore, dans le « Discours à Monseigneur le Duc de Savoie » :

Si des mortels tu as quelque souci  
Père eternal, ne les souffres ainsi  
S'entretuer comme bestes sauvages (Lm IX, p. 166, v. 207).

On voit se dessiner ainsi l'opposition sauvagerie/civilisation qu'on va retrouver plus loin.

Après les animaux, c'est pour désigner des plantes ou les éléments d'un paysage topique que le terme « sauvage » est le plus souvent employé, tout particulièrement dans la poésie lyrique ou d'inspiration bucolique. Pour les plantes, on trouve les fraises sauvages dont on se régale, après la curée, avec lait et fromage pour signifier les joies simples d'une vie champêtre dans « La Chasse » (Lm VI p. 238), mais aussi le chêne, la lambrusque, les roses ou les lis sauvages, et les plantes qui entrent dans la composition du « lieu sauvage » hanté par les muses, ainsi dans le sonnet XVIII des *Amours diverses* :

Genevres herissez, et vous houx espineux,  
L'un hoste des deserts, et l'autre d'un bocage :  
Lierre, le tapis d'un bel antre sauvage,

<sup>10</sup> Toutes les références aux textes de Ronsard renvoient à l'édition de Paul Laumonier, *Œuvres complètes, édition critique avec introduction et commentaire de P. Laumonier*, T. I-XX, Paris, M. Didier-Genève, Droz, Société des Textes Français Modernes. Nous utiliserons dans la suite de l'article l'abréviation Lm, suivie de l'indication du tome, de la page et des vers.



Sources qui bouillonnent d'un surgen sablonneux (Lm XVII, p. 303, v. 1-4).

Pour le paysage, déserts (8 occurrences), antres (8), bois (6) et forêts (3), sans oublier la roche ou le rocher (4), reviennent le plus souvent, comme dans l'Ode VI du *Troisième livre des Odes* :

Laissez [muses] vos antres sauvages,  
(Doux séjour de vos esbas)  
Vos forests et vos rivages,  
Vos roches et vos bocages (Lm VII, p. 76, v. 16).

Ce paysage-motif est évoqué par quelques traits ou dans une *ekphrasis* plus longuement développée, comme dans l'« Eglogue à Thiers » :

Couche toy pres de nous, ou si le mol ombrage  
Du chesne te desplait, voy cest Antre sauvage,  
Au fond de ce vallon nous irons si tu veux,  
Et là tu chanteras le tiers avec nous deux.  
Au bout de l'Antre sonne une vive fontaine,  
Ses bords sont pleins de mousse, et le fond d'une arene  
Que l'onde en sautellant fait jaillir ça et là,  
Et dit-on qu'autrefois la fontaine parla.  
Une vigne sauvage est rampant sur la porte,  
Qui en se recourbant sur le ventre se porte  
D'une longue trainée, et du haut jusqu'à bas  
D'infertiles raisins laisse pendre ses bras.  
Les sieges sont de tuf, et autour de la pierre  
Comme un passément verd court un sep de lierre (Lm X, p. 52, v. 33-50).

Si les marqueurs du sauvage sont là (écart du monde et « infertilité », parce que non cultivé et donc inutile), rien d'hostile, bien au contraire, dans cette déclinaison du « *locus amoenus* » où la clôture l'emporte sur les grands espaces<sup>11</sup>. L'évocation des éléments topiques que sont antres, forêts, rochers, qui s'appellent les uns les autres et sont aussi appelés par la rime pour « rivage » et « bocage », très fréquemment associés à « sauvage », viennent dessiner ce « paysage sacré », hérité de l'antiquité, qui renvoie aux bosquets sacrés et aux sanctuaires sylvestres, souvent clos eux aussi, dont Descola<sup>12</sup> souligne qu'ils sont, dans une péninsule italienne largement défrichée dès la période classique, ce qui subsiste de l'antique forêt et de l'imaginaire mythique qui lui est associé, le lieu par excellence des divinités de la nature, Diane, Pan, les nymphes. Mais, comme l'a amplement montré Danièle Duport, il renvoie aussi d'abord aux muses, et aux enjeux esthétiques et métopoétiques qu'elles représentent. Dans la tripartition des styles associés chacun à un paysage typique, Ronsard revendique le haut style et l'inspiration divine, et « l'impérieuse liberté du poète, cette brèche de la différence hautaine qu'il entend toujours préserver », et qui « s'affirme précisément dans le sauvage, dans l'apparence du non discipliné<sup>13</sup> ». Le choix du paysage sacré dit aussi la volonté d'une acclimatation et d'une récréation de l'Arcadie en France, nécessaire au projet d'illustration<sup>14</sup>,

<sup>11</sup> Voir le commentaire de Danièle Duport, *op. cit.*, p. 103, sur ce passage et sa réflexion sur l'antre comme image d'un « art sauvage » caractéristique de la poésie ronsardienne.

<sup>12</sup> Voir Philippe Descola, *op. cit.*, p. 87.

<sup>13</sup> Danièle Duport, *op. cit.*, p. 72.

<sup>14</sup> Si l'on regarde du côté de Du Bellay, où le mot « sauvage » ou « sauvaige », apparaît 15 fois au singulier et 4 fois au pluriel d'après Keith Cameron, *Concordance des œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, Genève-Paris, Droz-Champion, 1988, c'est aussi en lien avec le paysage sacré et ses différents éléments, notamment l'antre des



comme le soulignent non sans paradoxe les vers suivants tirés de la « Bergerie à la reine d’Ecosse » :

Il ne faut point vanter cette vieille Arcadie,  
Ses rochers ny ses pins [...].  
La France la surpasse en desers plus sauvages  
En plus hautes forests, en plus fleuris rivages  
En rochers plus amis des dieux, qui sont contens  
De se montrer à nous et nous voir en tous temps (Lm XIII, p. 111, v. 698-704).

Le terme « sauvage » a ici des accents éminemment positifs, on le voit, les déserts même devenant synonymes d’abondance et de fécondité poétique. L’appel de la solitude, le ressourcement auprès des éléments et des divinités de la nature, essentiel à la création poétique, est l’un des attributs du poète véritable et inspiré par opposition au rimeur de cour, ainsi, entre de multiples exemples, dans l’ode « À Calliope » :

Dedans quel antre, en quel desert sauvage  
Me guides tu, et quel ruisseau sacré  
A ta grandeur me sera doux breuvage (Lm I, p. 177, v. 61).

Cette mise en avant de l’inspiration contre un art trop visible et trop rigide figuré par le jardin se tempère pourtant d’un idéal de variété où « la nature sauvage, qui seule assure l’authenticité de la fureur en son élan et celle de la diversité instable, se dispose et s’apaise peu à peu en jardin, dans certaines pièces<sup>15</sup> » pour célébrer le jardin au naturel, où se conjuguent « paysage libre et jardin de l’œuvre<sup>16</sup> » dans une synthèse inédite, ces « jardins qui sentent le sauvage » hautement revendiqués par Ronsard dans la *Response aux Injures* (Lm XI, p. 144, v. 535).

En effet, la préférence marquée de Ronsard pour le sauvage dans l’ordre esthétique n’est pas sans nuances, et la notion devient encore plus ambivalente lorsqu’elle s’applique à d’autres aspects. Ainsi lit-on dans le sonnet VIII de la *Continuation des amours* que « [...] le bouton/ D’un rosier franc surpasse une rose sauvage » (Lm VII, P. 125, v. 4) ; ou l’on voit dans l’« Ode de la colombelle » que l’oiseau refuse la liberté que lui promet le poète, car pourquoi irait-elle manger « Come au paravant es bocages/ Des glans, et des graines sauvages » à la place du pain et de la coupe dont il la nourrit et l’abreuve (Lm VI, p. 222, v. 33-34) ? Fleurs et fruits sauvages demeurent inférieurs aux variétés cultivées, comme le souligne encore l’« Hymne de Bacchus » en évoquant, comme avec Orphée, le passage de la rudesse sauvage à la douceur cultivée par les soins du travail humain, ou plutôt ici divin :

Tu avisas un jour par l’espais d’un bocage

---

muses, que le terme « sauvage » revient le plus fréquemment (avec seulement deux occurrences pour la « beste » ou l’animal sauvage, mais cinq pour l’antre) : ainsi dans les *Vers lyriques*, XIII « de l’immortalité des poètes » : v. 21-24 : « les lascifs satyres suyvans/ les nymphes des rustiques lieux/ me font aymer loing des congns rivaiges/ la sainte horreur de leurs antres sauvages » à la « Complainte du Desespéré » v. 305, où le poète regrette d’être fui par la « tourbe sacrée » qui autrefois le guidait « au tour des rivages et par les antres sauvages », souvent aussi dans la perspective d’illustrer le paysage français, comme dans le sonnet 49 de *l’Olive* ou dans le *Prophonématique* du *Recueil de Poésie* sur l’entrée royale de 1549, v. 103, montrant la Marne, l’Oise et l’Yonne chantant « sur le rocher sauvage ». Mais on perçoit aussi d’autres nuances chez Du Bellay, ainsi quand il est question des « longs erreurs de ce désert sauvage » où se perdent les Hébreux dans l’« Hymne chrestien » des *Oeuvres de l’invention de l’auteur*, v. 85, ou quand dans la « Monomachie de David et Goliath », le géant philistin traite Israël de « fuyarde nation/ Nourrie au creux des antres plus sauvages », v. 82 : il s’agit alors d’un désert au sens chrétien plutôt que poétique, et d’une sauvagerie manifestement plus rude.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 100.



Un grand bouc qui broutait la lambrunche sauvage  
[...] Et bechant sa racine  
Soigneusement tu fis ses sauvages raisins  
En l'an suivant apres adoucir en bons vins (Lm VI, p. 181, v. 98-104).

Mais à rebours, on se rappelle la vigueur avec laquelle le poète déplore la perte de la forêt de Gastines, et sa mise en culture au profit d'une campagne laborieuse mais sans âme ni mystère :

Tout deviendra muet, Echo sera sans voix :  
Tu deviendras campagne, et en lieu de tes bois,  
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,  
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue :  
Tu perdras ton silence, et haletans d'effroy  
Ny Satyres, ny Pans ne viendront plus chez toy (Lm XVIII, p. 145, v. 35-40).

L'état sauvage n'est pas moins ambigu quand il décrit un homme ou un peuple. Le terme est le plus souvent négatif appliqué à un être humain, signifiant le refus de toute civilité et l'oubli de la raison, voire de l'humanité même, comme dans l'« Ode à Cassandre » des *Meslanges* :

Mais comme un sauvage animal  
Je me perds dans un bois sauvage  
Loin de gens, pour celer ma rage (Lm VI, p. 148, v. 14-16).

Ou dans le « Discours d'un amoureux désespéré » où l'amour reprend ainsi l'amoureux :

Niais, badin, esloigné de vertu,  
Allois errant comme un homme sauvage  
Sans eslever vers le ciel ton visage (Lm XV, p. 98, v. 328-330).

Mais l'éloignement de la société et de ses artifices peut tout au contraire être signe, non seulement d'élection poétique comme on l'a vu, mais aussi d'une attitude philosophique, comme le suggère Ronsard dans son exégèse du mythe d'Atys dans « Le Pin », lequel signifierait :

[...] Qu'un philosophe sage  
Doibt comme toy être un homme sauvage :  
Se faire un pin, c'est fréquenter les bois,  
Fuyr citez, bourgades et bourgeois (Lm XV, p. 184, v. 133-136).

Quant aux nations, si l'état sauvage s'oppose aux formes de la civilisation, à commencer par la cité – qu'il s'agisse de la ville ou de l'organisation politique -, comme lorsque l'errance de Francus doit le mener voir « meinte cité, et meint peuple sauvage » (Lm XVI, p. 38, v. 174) où il s'agit alors d'exprimer la diversité du monde, la plus-value qu'apporte la civilisation apparaît quelque peu douteuse. Certes, dans l'« Hymne de la Philosophie », celle-ci est louée d'avoir permis aux habitants des cités d'être gouvernés par le droit :

Puis elle vint revisiter les villes,  
Et leur donna les polices civiles  
Pour les regir par Justice, et par loix  
Car pour neant on eust quitté les bois,  
Et les deserts, où le peuple sauvage  
Vivoit jadis, si l'on eust davantage



Qu'entre les bois, trouvé dans les citez  
Plus de peché par faute d'equité (Lm VIII, p. 95, v. 167- 174).

Toutefois la formulation, assez alambiquée, souligne que les lois sont certes nécessaires pour que la vie en société ne vire pas à une corruption généralisée, sans qu'il soit clair si elles apportent véritablement un bénéfice par rapport à la vie dans les bois antérieure, ou si elles viennent simplement contrebalancer les effets possiblement délétères de la vie urbaine. Et l'état sauvage peut même induire une forme de sagesse et de félicité qui vient justement de l'absence des artifices de la civilisation et d'un accord avec la nature et la loi plus parfaite qui la caractérise. Ronsard ainsi, confronté au désastre des guerres civiles et aux fruits amers d'une foi subvertie, n'hésite pas dans la « Remonstrance au peuple de France » à envisager de rejoindre les Indes, « ou le Pôle antartiq' où les sauvages vivent / et la loi de nature heureusement ensuivent » (Lm XI, p. 82, v. 355) ; ou encore dans l'« Elégie au seigneur Baillon », il oppose aux ravages provoqués par l'avarice et la soif de l'or le topos d'un âge d'or où les dons de la nature suffisaient au genre humain : « O bienheureux le siecle où le peuple sauvage/ Vivoit par les forests de gland et fruitage ! » (Lm XII, p. 90, v. 57-58).

Quant aux bêtes sauvages mêmes, volontiers représentées comme cruelles parce que dénuées de raison et livrées à la violence, elles peuvent *a contrario*, face à des humains dépravés et rebelles, devenir des exemples de sagesse en tant qu'elles obéissent à la loi divine, ainsi dans l'« Hercule chrétien » :

Certes ô Dieu, toutes bestes sauvages  
Qui sur les monts, et qui par les bocages  
Et par les champs vont de chaque costé  
Pour se nourrir, n'offensent ta bonté (Lm VIII, p. 213, v. 103).

Qu'il s'agisse d'animaux, d'humains ou d'un mode de vie, on le voit, le sauvage reste, conformément à l'étymologie, associé aux bois et aux forêts, et cet espace en marge de la société humaine apparaît finalement volontiers comme un lieu de liberté, d'authenticité voire d'une certaine proximité avec le divin, qu'il soit question des divinités agrestes issues de la mythologie ou de la sagesse inscrite dans la Création. La notion a peut-être d'abord une valeur esthétique, en lien avec l'inspiration, la nature « sauvage » peuplée de divinités, où le poète vient se recueillir et s'abreuver aux sources des muses, et où l'amant vient conter ses chagrins aux roches et aux bêtes plus compatissantes que ses semblables, signifiant aussi la création d'un imaginaire poétique nécessaire à l'enchantement de la langue et des paysages français par l'acclimatation des modèles antiques et italiens. Mais elle n'est pas dénuée non plus d'une valeur éthique, certes parfois de manière négative comme lieu d'une violence aveugle, mais aussi plus positivement comme un idéal de simplicité opposé aux excès de la civilisation.

Et en dépit du caractère topique et des références à Horace, Pétrarque ou d'autres qui sous-tendent l'écriture, il n'est pas interdit de percevoir une dimension plus personnelle, l'écho d'une relation plus intime avec la nature et d'une attitude envers la vie où celle-ci tient une place essentielle, dans ces moments où l'on se met en scène dans une nature où le sauvage, certes plus ou moins apprivoisé, se fait accueillant et même complice : ainsi lorsque dans l'« Odelette à lui mesme » du *Bocage*, « Corydon » délaisse les livres pour aller se repaître de fruits frais au soleil d'été, « étendu sur le rivage ou dans un antre sauvage » (Lm VI, p. 106, v. 32) ; ou sur un mode plus mélancolique lorsque dans l'« Elégie » du livre II des *Sonnets pour Hélène* de 1584, il décrit les promenades solitaires, ponctuées de parties de pêche improvisées et de méditations face aux étoiles ou allongé sur l'herbe, qui le guérissent peu à peu d'un vain amour :

Tantost j'errois seulet par les forests sauvages  
Sur les bords enjonchés des peinturés rivages



Tantôt par les rochers reculés et déserts  
Tantôt par les taillis, verte maison des cerfs  
J’aimais le cours suivi d’une longue rivière  
Et voir onde sur onde allonger sa carrière  
Et flot à l’autre flot en roulant s’attacher [...] (Lm XVIII, p. 34, v. 25-31).

#### DU BARTAS, UN LIEU DE CONTEMPLATION

Si la dimension esthétique attachée au terme « sauvage » n’est pas absente chez Du Bartas, les aspects éthiques vont cependant nettement prédominer, et ce dans un sens généralement négatif. Dans *La Sepmaine*, le terme apparaît seulement huit fois, offrant donc un corpus beaucoup plus restreint. Dans la moitié de ces occurrences, il est question d’animaux ou de bêtes sauvages : soit de manière neutre pour qualifier les animaux non domestiques : ainsi au jour I, v. 593-596<sup>17</sup> :

L’oiseleur, le pescheur, le veneur ne tend pas  
Tant et tant de gluaux, d’hameçons et de laqs  
Aux oiseaux, aux poissons, aux animaux sauvages  
Qui n’ont autre logis que les deserts bocages [que Satan aux humains].

Si la condition des animaux sauvages, non-appropriés, est d’être en proie, à disposition de l’ingéniosité humaine, on voit qu’il en va de même des hommes pécheurs face aux séductions de Satan. Mais lorsqu’il est question au jour VI de la « sauvage bande » (v. 310) menée par le lion, il s’agit bien des animaux carnassiers dépeints comme effroyables et menaçants. Quant à l’emploi au sens figuré, désignant l’homme revenu à l’état d’animal ou de bête sauvage, il souligne un état de privation, qu’il s’agisse de l’absence de la femme partenaire et complémentaire :

Sans qui l’homme ça bas n’est homme qu’à demi :  
Ce n’est qu’un Loup garou du soleil ennemi  
Qu’un animal sauvage, ombrageux, solitaire  
Bigarre, frenetique, à qui rien ne peut plaire (VI, v. 949-952)

ou du manque de Dieu et de ses bienfaits :

Veux que l’homme, qui n’est de Dieu qu’un mort image  
Sans ces dons n’est plus homme, ainçois beste sauvage (VII, v. 109-110).

Dans l’ensemble, le terme « sauvage » apparaît en effet associé à l’idée de la restriction et de la privation, qu’il s’agisse comme ci-dessus des animaux qui « n’ont autre logis que les deserts bocages », de la terre convertie en « désert sauvage » (II, v. 98) résultant du mauvais gouvernement du tyran ou de l’état misérable des humains avant l’avènement de la civilisation :

O bouche ! C’est par toy que nos ayeuls sauvages,  
Qui vagabons, vivoyent durant les premiers aages  
Sous les cambrez rochers, ou sous les feuilleux bois,  
Sans regle, sans amour, sans commerce, sans loix,  
S’unissant en un corps ont habité les villes (VI, v. 573-578).

Et si on retrouve l’antre associé au lieu sauvage au jour VI, au début du récit du lion d’Androclès, lorsque ce dernier :

---

<sup>17</sup> Les citations renvoient à Guillaume Du Bartas, *La Sepmaine ou Creation du monde*, T.I, éd. de S. Arnaud-Seigle et alii, sous la direction de J. Céard, Paris, Classiques Garnier, 2011.



S'enfuit par les deserts, et du chemin lassé  
Se retire à la fin dans un antre moussé.  
A peine il commençoit, pressé de somne, estendre  
Ses membres harassés sur l'herbelette tendre  
Du sauvage logis, qu'il void entrer dedans  
Un farouche Lion [...] (VI, v. 319-323),

c'est pour évoquer certes un lieu de repos et de répit conformément à la topique classique vue chez Ronsard, mais de façon bien différente : ce « sauvage logis », malgré la mousse et l'herbe tendre, reste un substitut misérable à ce qui serait un lieu d'habitation convenable, et ce ne sont pas les muses qu'on y rencontre, mais un fauve à l'aspect effroyable.

La dimension esthétique est néanmoins présente, au jour VII, dans la fameuse *ekphrasis*<sup>18</sup> où Dieu contemple sa création achevée, la « grotte sauvage » apparaissant alors comme un élément de variété nécessaire à la perfection du « jardin », qui apporte un contrepoint à l'élan vertical des arbres, et alors que tout dans ce paysage vierge s'organise en contrastes harmonieux dans une composition faussement désordonnée :

Il [Dieu] contemple tantost les arbres d'un bocage  
Ore le ventre creux d'une grotte sauvage  
Ore un petit sentier, ore un chemin batu  
Ore un pin baise-nue, ore un chesne abatu  
Ici par le pendant d'une roche couverte  
D'un tapis damassé, moitié de mousse verte,  
Moitié de vert lhyerre, un argenté ruisseau  
A flots entrecoupez precipite son eau (VII, v. 9-16).

Dans ce tableau savamment composé, le sauvage aurait presque un caractère résiduel, témoignant précisément de la mise en ordre opérée par le geste créateur. Et de fait, le mouvement des différents jours, qui met en exergue la création comme mise en ordre et disposition des éléments du monde à partir du chaos initial, laisse voir aussi une domestication progressive où ceux-ci sont ordonnés au service de l'homme, futur roi de ce palais en chantier.

Ainsi au jour III, l'on passe des eaux tempétueuses de la mer, puis des turbulents torrents de montagne, aux fleuves paisibles arrosant les campagnes et aux fontaines dotées de pouvoirs bienfaisants, avant d'évoquer les vertus des plantes et des pierres, pour terminer par la célébration de la Terre, objet des soins de tout l'univers et elle-même « sœur, mere, nourrice, hostesse/ Du Roy des animaux » (III, v.105-106), donnant lieu à son tour à l'éloge du travail des champs et de la vie rustique<sup>19</sup>. Et si le poète se montre alors lui aussi, comme le faisait Ronsard, enclin à prendre ses distances avec la vie urbaine, la cour et leurs soucis, et amateur des plaisirs simples de la campagne, souhaitant ses « solitaires ans achever par les bois » (v. 980), c'est un paysage agraire et familial plutôt que « sauvage » qu'il donne à admirer, celui de son domaine, où les éléments du paysage sont à taille humaine et clairement appropriés, comme le souligne l'usage du possessif : « Mon estang soit ma mer, mon bosquet mon Ardene » (v. 981), et le toponyme qui renvoie à son propre nom, « [s]on cher Bartas » au v. 984.

<sup>18</sup> Voir sur ce passage et sur celui qui lui fait pendant dans la *Seconde Semaine*, Jour I, 1 « Eden », décrivant le jardin d'Eden, l'étude de Frank Lestringant, *La Quinzaine Du Bartas*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 133-149 et p. 168-189, ces dernières reprenant « L'Art imite la nature, la nature imite l'art : Dieu, Du Bartas et l'Eden », *Du Bartas, poète encyclopédique du XVI<sup>e</sup> s. Actes du colloque international de Pau (7-9 mars 1986)*, éd. James Dauphiné, Lyon, La Manufacture, 1988, p. 167-184.

<sup>19</sup> Voir sur le rapport des poètes protestants aux travaux des champs et à la figure du paysan, Bruno Méniel, « Le paysan, artiste de la nature », *Présences et paradigmes du monde naturel (fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, *Albineana* n° 34, éd. Cécile Huchard, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 261-274.



Ce mouvement vers la domestication est encore plus évident et donne lieu à une véritable interrogation sur le sauvage et sa légitimité lorsqu'il est question d'animaux. Dans les jours V et VI, l'énumération des poissons, des oiseaux et des animaux terrestres se conclut à chaque fois<sup>20</sup> par une anecdote montrant leur « roi », dauphin, aigle ou lion, emblématique d'une certaine sauvagerie, apprivoisé par un être humain, lequel est de plus marqué a priori par une certaine faiblesse comme l'esclave du jour VI ou la pucelle du jour V – même si celle-ci par son comportement de chasseresse et les lieux qu'elle fréquente, « forests espesses, monts pierreux, venteux sommet d'un buissonneux rocher » (V, v. 923-925), est elle-même une figure de sauvagienne. Sa mort précoce, entraînant celle de l'oiseau, même si elle donne lieu à célébration, ne serait-elle pas du reste le signe d'une transgression de l'ordre humain ? Avec l'anecdote du lion d'Androclès, moment pivot du jour VI, on passe des déserts, du « sauvage logis » et du fauve farouche, aux rues de Rome où il déambule en laisse avec son maître, et il s'agit ainsi à la fois de préparer l'arrivée du véritable roi des animaux, c'est-à-dire Adam, et d'apaiser la terreur suscitée chez le poète par la vue des animaux sauvages et carnassiers, qu'il exprime un peu plus haut, au moment d'introduire l'ours, le loup, le sanglier, ou le lynx :

Car las voici venir un felon exercite  
D'animaux indomtez, de qui l'affreus regard,  
L'espouvantable voix et le maintien hagard  
Prive de sens mes sens, retient ma voix contrainte  
Et me fais desireus de ma premiere crainte (VI, v. 273-277).

L'évocation de ces animaux, comme celle des serpents auparavant, ne laisse pas de susciter une interrogation sur la providence divine :

O Dieu ! S'il est ainsi que pour nostre lignee,  
Ceste ronde maison feut par toy maçonnée :  
Las! Pourquoy ce jourd'huy fis-tu ces animaux  
Qui ne servent de rien que pour combler de maux  
Nostre espineuse vie ? (VI, v. 169-173).

La réponse est claire : la sauvagerie de ces créatures est la conséquence de la Chute, elle est donc due à la faute de l'homme et au désordre qu'il a lui-même introduit dans la Création, laquelle dans sa perfection initiale ne laissait aucune place au « sauvage », au sens d'indompté et de ce qui échappe à l'emprise de l'humain, puisque précisément tout était soumis à son pouvoir :

Avant que contre toy Adam se revoltast  
[...] Il vivoit Roy d'Eden, sans avoir au front peinte,  
Comme il a maintenant, la blesmissante crainte.  
Les plus fiers animaux volontiers fleschissoyent  
Leur col dessous son joug, et prompts obeissoyent  
A sa voix, tout ainsi que le cheval adextre [...] (VI, v. 183-189).

Le « sauvage » (animaux, végétaux, éléments) apparaît ainsi comme le symptôme d'une dégénérescence de la Création due à la Chute<sup>21</sup>, un état second plutôt que premier, à l'encontre de nos représentations modernes et contemporaines du sauvage évoquant, que ce soit sur un mode négatif ou positif, l'état originel et la primitivité. Si au XVI<sup>e</sup> siècle, sauvagerie et primitivité vont aussi parfois de pair — on l'a vu avec l'évocation des « peuples sauvages » chez

<sup>20</sup> Voir sur ces trois anecdotes et leur rôle, Paul J. Smith, « L'ornithologie de Du Bartas : histoire naturelle et typologie biblique », *La Semaine de Du Bartas, ses lecteurs et la science du temps*, op. cit., p. 130 et suivantes.

<sup>21</sup> Pour une étude plus précise en particulier concernant le rapport aux animaux, voir Cécile Huchard, « Obéissance et révolte des animaux dans les *Semaines* de Du Bartas », *Albineana* n° 34, op. cit., p. 275-292.



Ronsard comme chez Du Bartas —, du point de vue théologique c'est une primitivité seconde, consécutive au péché. Cela apparaît fortement dans la *Seconde Semaine*, lorsque dans les « Furies » la nature jusque-là douce et soumise à l'homme se rebelle pour devenir sauvage : l'air produit tempêtes et frimas, la mer se soulève en raz-de-marée, la terre tremble, ou plus quotidiennement :

Ingrate elle produit des steriles moissons,  
Et pour le blé semé tromperesse nous paye  
De chardon brule-grain, de vapoureuse Yvraye,[...] (I, 3, v. 136-138)<sup>22</sup>

et même des poisons tels « le furieux solatre / Le jusquiame noir, et le pavot frilleux » (I, 3, v. 141-142) ; quant aux animaux :

Les espesses forests n'ont ny buisson ni fort,  
Qui ne cachent un bourreau pour nous donner la mort.  
Nous tenons pour suspect tout antre, toute haye » (I, 3, v. 191-193)

— on voit qu'on retrouve ici les éléments caractéristiques du lieu sauvage, et même :

Si nous sommes chez nous, le Mastin outrageux,  
Le farouche Taureau, le Cheval courageux,  
Des dents, du front cornu, des pieds nous font la guerre (I, 3, v. 195-197).

Ainsi, le péché introduit de l'altérité dans la Création, qu'il s'agisse de l'imprévisibilité et de la force des éléments, de l'inutilité ou des vertus inquiétantes des « mauvaises herbes », de la férocité – ou de la résistance... – des animaux.

Sur le plan politique également, si la sauvagerie renvoie à un état antérieur à la constitution des communautés et des cités, et à un état d'isolement qui n'a rien de naturel puisque l'homme est naturellement sociable, ainsi que cela se manifeste dans la complémentarité du couple et dans la faculté de parler, elle est aussi logiquement ce qui les menace quand les liens civils et moraux sont rompus et quand le pouvoir plutôt que de garantir l'ordre, devient lui-même facteur de chaos, comme c'est le cas avec le tyran. Là encore, les exemples sont nombreux, on l'a vu avec le v. 98 du jour II où le tyran fait de sa province un « desert sauvage », mais on pourrait aussi souligner, en revenant à l'anecdote du lion d'Androclès au jour VI, comment la figure du lion permet de stigmatiser la barbarie du maître de l'esclave, et à travers lui, du tyran, dans une diatribe où les animaux les plus sauvages apparaissent moins redoutables que ceux-là :

Canibale felon, cyclope inexorable  
Puisque tu veux combler de maux ce miserable  
Et pourquoi l'ostes-tu, ô Busire inhumain,  
Et pourquoi Lestrygon, l'ostes-tu de ta main  
Pour le livrer aux Ours, aux Onces, aux Lionnes  
Qui mille et mille fois sont moins que toi felonnes ?  
Les lions nemeans, les Tygres iberois,  
Les pantheres d'Afrique, et les ours panonnois,  
Ne sont point si cruels que celuy qui despouille  
La sainte humanité: qui barbare se souille  
Du sang de ses sujets, et de qui les esbats  
Ne gisent qu'en imposts, massacres et combats. (VI, 357-368)

<sup>22</sup> Les citations renvoient à Guillaume de Saluste Du Bartas, *La Seconde Semaine* (1584), T. I et II, éd. Y. Bellanger et alii, Paris, S.T.F.M., 1991-1992.



Il ne faut bien sûr pas méconnaître ici l'arrière-plan des guerres civiles : ce spectre du retour à un état de sauvagerie synonyme d'anomie, d'inversion des valeurs et de perte d'un « proprement humain » n'est pas seulement un fantasme ou un topos mais une angoisse très réelle dans la France de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

À l'issue de ce parcours, et tout en ayant conscience des limites d'une enquête qu'il faudrait sans doute élargir, certes à d'autres textes, mais aussi, plus systématiquement, aux éléments marqueurs du sauvage, paysages ou animaux notamment, plutôt qu'au seul terme lui-même, peut-on répondre à la question : que vient faire le sauvage dans ces textes ?

Sans pousser trop loin l'opposition, une appréciation et des attitudes différentes semblent perceptibles – qui ne relèvent du reste sans doute pas seulement de sensibilités individuelles mais aussi de spécificités génériques et de choix liés aux formes et aux sujets pratiqués. Du côté de Ronsard, et à partir de l'héritage antique, la nature « sauvage » ou présentée comme telle apparaît comme un lieu idéalisé, peuplée de bêtes parfois — mais pas toujours — inquiétantes, mais surtout de divinités, pour évoquer volontiers l'abondance et la variété, accueillante pour l'amant pétrarquiste qui va y épancher sa mélancolie et pour le poète qui va y chercher l'inspiration. Et si l'état sauvage en s'opposant à la sociabilité peut sembler rude et fâcheux, il peut aussi apparaître comme désirable, lieu d'une vie simple, libre et authentique hors des contraintes de la société et des tourments de l'histoire, de même que la forêt et ses ombres bienveillantes peut sembler préférable à une campagne dont la productivité masque le vide.

Pour Du Bartas, l'état sauvage semble plus essentiellement marqué par le manque et la privation, par l'imperfection, qu'il soit l'apanage d'hommes sans lois ni Dieu, de bêtes traquées et sans logis, de terres stériles et désertiques. Et si Ronsard certes évoque aussi à l'occasion les plantes sauvages, ivraie, lambrusque, ronces et chardons comme « infertiles » opposées aux cultivées, chez Du Bartas, de manière quasi exclusive, l'état sauvage suscite la crainte et appelle à être corrigé ou surmonté, il a vocation à être domestiqué et mis en ordre, y compris, du reste, dans l'économie du discours et de l'argumentaire théologique. La sauvagerie du monde reste en effet une question posée à la providence à laquelle il faut répondre, qui se rapproche, sans se confondre tout à fait avec elle, de la question du mal : elle désigne l'inutilité et

---

<sup>23</sup> On peut sur ce point aussi convoquer Aubigné et les *Tragiques*, où le terme « sauvage », au singulier ou au pluriel, apparaît 11 fois d'après le relevé de Keith Cameron, *A concordance to Agrippa D'Aubigné "Les Tragiques"*, Exeter, 1982. La majeure partie (6) de ces occurrences se trouvent dans les livres I, « Misères » et II, « Princes ». Elles servent à qualifier les tyrans d'une manière ou d'une autre : Catherine de Medicis est appelée « sauvage et carnacière beste », I, 810, les princes dévoyés sont, dans une longue métaphore filée, comparés à des « monts hautains » pleins de la rage des « bestes sauvages » (II, 367-390), et l'adjectif revient deux fois dans le portrait de Charles IX pour le montrer en chasseur « sauvage dans les bois » menant une « sauvage vie » (II, 763 et 771) ; ou encore elles soulignent la ruine des villages dévastés où « les loups et les renards et les bêtes sauvages/ tiennent place d'humains » (I, 325) et où les « mastins allouvis sont devenus sauvages » (I, 466), se mettant à l'instar des puissants à égorger les troupeaux dont ils avaient la garde. On peut y ajouter, dans « Jugement », l'évocation parmi les fléaux de l'Apocalypse d'« un peuple tout sauvage » (VII, 300) envoyé pour châtier les cités infidèles et corrompues : à la sauvagerie intérieure répond en quelque sorte celle de l'extérieur. Le mot est également employé deux fois dans « Feux » pour décrire l'Amérique, « ce sauvage lieu » (IV, 335), et ses habitants (« afin qu'il n'y ait cœur ni ame si sauvage », v. 345), où les élus malgré la distance ne sont ni à l'abri de la haine des persécuteurs ni hors de la providence divine : si le terme est ici moins chargé de violence, il vient encore souligner un caractère hostile. L'aspect hostile et désagréable prend néanmoins une dimension paradoxale, gage de vérité, quand il est question dans la « Préface » du paysan venu du « Danube sauvage » (v. 21), qui est développé par la suite avec l'image de la Vérité cherchant asile dans « la grotte d'un rocher » (v.121) ou au désert. Enfin, dans « Misères », on trouve une occurrence où le terme évoque de manière positive une qualité esthétique, avec « les sauvages fleurs » (I, 282) qui colorent les prés, célébrant alors l'alliance du travail humain et du geste créateur de Dieu par opposition aux destructions des réîtres. Il est significatif que ce soit encore dans un contexte d'éloge du labeur paysan et du paysage agraire, d'une part, et où ceux-ci sont rapprochés implicitement d'une dimension artistique ou poétique d'autre part, que cette coloration plus positive du terme « sauvage » apparaisse.



l'imperfection, ce qui est en soi un problème, et au-delà ce qui met en danger l'ordre du monde ou de la cité. Mais elle a aussi à cause de cela une fonction parénétiq, dans la mesure où en rappelant le péché, la condition première de l'homme et sa chute, il est un appel à la contemplation, comme on peut l'entendre dans une phrase de Calvin dans son *Commentaire sur la Genèse*, chap. VII v. 8 : « À la vérité, il n'y a pas d'autre cause qui nous fasse avoir en horreur le regard des bêtes sauvages sinon que nous avons perdu l'empire et la domination qu'avait Adam, parce que nous avons rejeté le joug de Dieu<sup>24</sup> ». Les bêtes sauvages apparaissent comme un objet d'horreur moins en raison de la crainte qu'elles inspirent que comme le rappel de notre déchéance, à la manière d'une tête de mort dans une vanité...

Pourtant de façon plus positive, et précisément en tant que nous sommes dans cet état postlapsaire, le monde sauvage peut aussi être source d'enseignement : ainsi quand le lion d'Androclès, au jour VI, donne aux hommes un exemple de fidélité et de gratitude, ou lorsque le lecteur est invité à déchiffrer au jour VII les leçons de la nature, avec des animaux comme l'abeille mais aussi l'épervier, l'aigle, les oies en migration, le chevreuil, la fourmi et le hérisson : or c'est bien parce qu'ils suivent leur propre loi, c'est-à-dire celle que la nature, plutôt que le joug humain, a gravée en eux, qu'ils ont ce potentiel didactique. Dans la condition déchue qui est la nôtre, il reste donc peut-être une place pour une part d'altérité sauvage, qui ne soit pas seulement à (re)-conquérir mais aussi à contempler, comme semble nous y inviter l'exhortation du poète au Jour III :

Et bref soit que mes piés foulent l'herbe des prez,  
Qu'ils grimpent sur les monts, qu'ils brossent es forests,  
Je trouve Dieu partout [...] (III, v. 675-677),

la providence se rendant lisible non seulement dans les ressources sauvages ou domestiques issues de la nature et leurs bienfaits, mais aussi dans ce qui semble d'abord la contredire. Chez Ronsard aussi du reste, si le paysage « sauvage », même idéalisé et stéréotypé, apparaît comme lieu d'inspiration, c'est bien parce qu'il permet la perception du divin et la rencontre des muses, dans un écart nécessaire par rapport aux normes éthiques, mais aussi esthétiques, de la cité ou de la cour, comme on le voit encore dans le début fameux de l'« Hynne de l'automne » :

Je n'avois pas quinze ans que les monts et les bois  
Et les eaux me plaisoyent plus que la Court des Rois,  
Et les noires forests en feuillages voutées,  
Et du bec des oiseaux les roches picotées :  
Une vallée un antre en horreur obscurci,  
Un desert effroyable estoit tout mon souci (Lm XII, p. 47, v. 31-36).

Certes, pour l'un comme pour l'autre, selon des modalités et à des degrés divers, la création, au sens absolu ou dans le champ poétique et artistique, est vue comme « mise en ordre » d'une matière hétérogène et « sauvage », laquelle est nécessaire pour que le processus créateur puisse avoir lieu tout en perdant à terme au moins en partie ce qui faisait sa sauvagerie ; néanmoins, elle garde une certaine légitimité à exister en tant que telle. On est certes loin du renversement proposé par Montaigne<sup>25</sup>, pour qui la charge de négativité et d'imperfection attachée traditionnellement au sauvage devrait s'appliquer aux pâles imitations

<sup>24</sup> Jean Calvin, *Commentaires bibliques. Le livre de la Genèse*, éd. A. Malet, Aix-en-Provence, Kerygma, 1978, p. 144.

<sup>25</sup> « Ils sont sauvages de mesmes, que nous appellons sauvages les fruits, que nature de soy et de son progrez ordinaire a products : là où à la verité ce sont ceux que nous avons alterez par nostre artifice, et destournez de l'ordre commun, que nous devrions appeler plustost sauvages. En ceux là sont vives et vigoureuses, les vrayes, et plus utiles et naturelles, vertus et proprietz ; lesquelles nous avons abbastardies en ceux-cy, les accommodant à nostre goust corrompu », *Essais*, I, xxx, éd. Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007, p. 211, collection « La Pléiade ».



humaines plutôt qu'à leurs modèles naturels. Mais, bien qu'elles soient exprimées très différemment, puisqu'elles passent par la référence au récit biblique du péché originel ou aux figures de la mythologie classique, il est peut-être possible malgré tout de rapprocher ces conceptions d'enjeux plus contemporains, avec l'idée que cette « part sauvage<sup>26</sup> » reste nécessaire, comme ce qui à côté de l'humain (plutôt que face à lui ?), et sans doute aussi en lui, vient lui rappeler ses limites et son incomplétude, le mettre en garde contre l'hybris et la tentation de se croire tout-puissant ou autosuffisant, ou encore comme une altérité susceptible de nourrir l'imaginaire, le sentiment de la beauté et la créativité.

---

<sup>26</sup> Virginie Maris, *op. cit.*



## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres

- AUBIGNE Agrippa d', *Œuvres. Les Tragiques*, T. V, éd. Jean-Raymond Fanlo, Paris, Classiques Garnier, 2020.
- CALVIN Jean, *Commentaires bibliques. Le livre de la Genèse*, éd. A. Malet, Aix-en-Provence, Kerygma, 1978.
- DU BARTAS Guillaume de Saluste, *La Seconde Semaine (1584)*, T. I et II, éd. Yvonne Bellenger *et alii*, Paris, S.T.F.M., 1991-1992.
- DU BARTAS Guillaume de Saluste, *La Sepmaine (1581)*, éd. Yvonne Bellanger, Paris, S.T.F.M., 1993.
- DU BARTAS Guillaume de Saluste, *La Sepmaine ou Creation du monde*, T. I, éd. Jean Céard *et alii*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- DU BELLAY Joachim, *Œuvres poétiques*, T. I et II, éd. Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Paris, Classiques Garnier, 1993-1996.
- DU BELLAY Joachim, *Œuvres poétiques*, T. I-IV, éd. Olivier Millet *et alii*, Paris, Classiques Garnier, 2003-2021.
- MONTAIGNE Michel de, *Essais*, I, xxx, éd. Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007.
- RONSARD Pierre de, *Œuvres complètes*, T. I-XX, éd. Paul Laumonier, Paris, Librairie Didier, Diffusion Garnier, S.T.F.M, 1946-1992.

### Textes critiques

- CAMERON Keith, *A concordance to Agrippa D'Aubigné "Les Tragiques"*, Exeter, 1982.
- CAMERON Keith, *Concordance des œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, Genève-Paris, Droz-Champion, 1988.
- CREORE A. E., *A Word-Index to the poetic works of Ronsard*, Leeds, 1972.
- DEMONET Marie-Luce et PROUST Gilles, *La bibliothèque de Du Bartas*, Paris, H. Champion, 1994.
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- DUPORT Danièle, *Les jardins qui sentent le sauvage. Ronsard et la poétique du paysage*, Genève, Droz, 2000.
- FORD Philip *et alii*, *L'animal sauvage à la Renaissance*, actes du colloque international de Cambridge, 3-6 septembre 2004, Cambridge French colloquia, 2007.
- FRESSOZ Jean-Baptiste et LOCHER Fabien, *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2020.
- HUCHARD Cécile, « Obéissance et révolte des animaux dans les *Semaines* de Du Bartas », *Albineana* n° 34, éd. Cécile Huchard, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 275-292.



- JEPSON Paul et BLYTHE Cain, *Réensauvager. La nature pour sauver la planète*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2022.
- LESTRINGANT Frank, « L'Art imite la nature, la nature imite l'art : Dieu, Du Bartas et l'Eden », *Du Bartas, poète encyclopédique du XVI<sup>e</sup> s. Actes du colloque international de Pau (7-9 mars 1986)*, éd. James Dauphiné, Lyon, La Manufacture, 1988.
- LESTRINGANT Frank, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- LESTRINGANT Frank, *La Quinzaine Du Bartas*, Paris, Classiques Garnier, 2021
- MARIS Virginie, *La part sauvage du monde*, Paris, Seuil, 2018.
- MENIEL Bruno, « Le paysan, artiste de la nature », *Présences et paradigmes du monde naturel (fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, *Albineana* n° 34, op. cit., p. 261-274.
- MORIZOT Baptiste, *Raviver les braises du vivant. Un front commun*, Arles, Actes sud, 2020.
- SMITH Paul J., « L'ornithologie de Du Bartas : histoire naturelle et typologie biblique », *La Semaine de Du Bartas, ses lecteurs et la science du temps*, éd. Denis Bjaï, Genève, Droz, 2015.